



FICHE PRÉSENTATION

Grenoble Alpes Métropole déploie le dispositif « Angela » pour lutter contre le harcèlement de rue

De quoi s'agit-il ?



Importé du Royaume-Uni, « Angela » est un dispositif lancé en France au niveau national en 2020 afin de lutter contre le harcèlement de rue.

Le principe est simple, il s'agit de permettre à une personne qui se sent harcelée ou importunée dans la rue de se rendre dans un établissement refuge et de demander « Où est Angela ? », manière discrète de signaler ses difficultés. Le personnel sensibilisé comprend alors immédiatement que la personne a besoin d'aide.

L'objectif d'Angela est donc de créer un réseau de lieux sûrs et solidaires afin de contribuer à réduire le sentiment d'insécurité et de permettre à chacune et à chacun de profiter des villes, de leurs commerces ainsi que de leur vie culturelle et nocturne.

Grenoble Alpes Métropole entend donc décliner ce dispositif en partenariat avec les communes volontaires.

Quels sont les établissements cibles ?

- Les commerces de jour des centres commerciaux
- Les équipements publics et/ou de loisirs
- Les commerces de jour de proximité et centres villes

Comment devenir partenaire du réseau Angela ?

- 1 S'inscrire en ligne aux sessions de sensibilisation
- 2 Participer au réseau Angela
- 3 Signer la charte d'engagement
- 4 Promouvoir le dispositif

À quoi s'engage le partenaire en adhérant au réseau Angela ?

- **Porter assistance et soutenir** toute personne faisant appel au dispositif en la gardant en sécurité aussi longtemps que nécessaire, en fournissant un soutien matériel adéquat (chaise, verre d'eau, accès au téléphone...), le tout de façon bienveillante et sans jugement.
- **Informer et impliquer l'ensemble de ses employés dans la mise en œuvre du dispositif** et ce, de manière régulière, pour assurer le respect de ces principes et garantir la qualité de l'assistance.
- **Communiquer sur sa participation au dispositif**, de manière visible et durable, auprès du grand public et de ses clients ou clientes via les supports de communication métropolitains transmis (ex : affichage, sticker, flyer...)

Comment être repéré comme lieu refuge ?

- Apposer le sticker Angela sur sa vitrine
- Mettre à disposition de sa clientèle les flyers et outils de communication

Rejoindre le réseau de lieux sûrs

Informations et inscription aux sessions gratuites de sensibilisation sur le site de la Maison pour l'Égalité Femmes Hommes : www.maisonegalitefemmeshommes.fr